



POLE SOUTIEN

GROUPEMENT ADMINISTRATIF
JURIDIQUE ET FINANCIER

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél. : 03.64.46.16.61

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 29 mars 2018

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 15 mars 2018, s'est réuni le 29 mars 2018 à 14 h 30, à la Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur le Préfet de la Somme était représenté par Monsieur Philippe LUCCIONI-MICHAUX, Directeur de Cabinet Adjoint.

1 - Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Laurent SOMON			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	x		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	x		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)		x	
Madame Séverine MORDACQ (S)		x	
Monsieur Pascal BOHIN (T)	x		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)	x		
Madame Virginie CARON (S)			
Monsieur Hubert DE JENLIS (T)		x	
Madame Margaux DELETRE (S)		x	
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)	x		
Monsieur Pierre BOULANGER (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)	x		
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)			
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)	x		
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)			
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)		x	
Monsieur Pascal DELNEF (S)		x	
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	x		
Monsieur René LOGNON (S)		x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Claude BILLOT (T)		x	
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (S)		x	
Monsieur Jean-Claude PRADEILHES (T)			
Madame Rose-France DELAIRE (S)	x		
Monsieur Claude CLIQUET (T)		x	
Monsieur Dominique BAILLEUL (S)		x	
Représentants des E.P.C.I.			
Madame Brigitte FOURE (T)			
Monsieur Alain GEST (S)	x		
Monsieur Claude LEBLOND (T)	x		
Monsieur Jean-Claude LECLABART (T)		x	
Monsieur André SALOME (S)		x	

2 – Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental d'Incendie et de Secours		
Colonel Bertrand VIDOT	x	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin hors classe Laure DROIN		x
Président de l'Union Départementale		
Lieutenant Hervé CORBILLON	x	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
Lt-Colonel Claudia STONCZEWSKI (T)		x
Lt-Colonel Cyril GREFF (S)		x
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Lieutenant Jackie HOLLEVILLE (T)	x	
Lieutenant Bruno HORNOY (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Sergent/Chef Vincent BOIGNET (T)	x	
Adjudant Gauthier DECOUTURE (S)		
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant/Chef Bruno DUCEUX (T)		x
Lieutenant Fanny BAILLEUL (S)		x
Comptable Public		
Monsieur Jacques THIBAUT	x	

Monsieur Franck BEAUVARLET a quitté la séance à 15h30 et Madame Rose-France DELAIRE à 16h15.

Le secrétariat est assuré par le Colonel Bertrand VIDOT, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

DELIBERATION N°5**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018**

Le présent projet de Budget Supplémentaire 2018 a été construit conformément aux échanges ayant eu lieu lors du CASDIS du 8 décembre 2017 au sujet du budget primitif 2018. En effet, face à la stabilisation de la participation du Département, ma volonté est de maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement afin de maintenir le niveau d'investissement nécessaire à l'activité des Sapeurs-Pompiers.

Au vu des besoins importants exprimés en matière de construction de nouvelles casernes, dont l'intégralité des dépenses n'a pu être inscrite au BP 2018, je vous propose d'affecter une grande partie des excédents dégagés en section de fonctionnement à la section d'investissement afin de diminuer le recours à l'emprunt.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les économies réalisées, la suppression de certaines dépenses et l'encaissement de recettes exceptionnelles en 2017 ont permis de dégager un excédent qui, ajouté à l'ajustement des amortissements (A), permet de financer les mesures nouvelles nécessaires au bon fonctionnement du SDIS et les dépenses d'investissement immobilier n'ayant pu être programmées lors du vote du Budget Primitif 2018 (B).

A) Les recettes disponibles à affecter + 2.273.399 €

Les recettes disponibles correspondent à la reprise de l'excédent, corrigé de l'ajustement des amortissements.

➤ L'excédent 2017 + 2.375.399 €

Il s'agit de l'excédent net de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2017 (2.775.753 €), déduction faite des dépenses engagées mais non mandatées sur l'exercice 2017 (414.176 €) et des recettes du SDIS dont les recouvrements n'ont pu avoir lieu en 2017 (13.822 €). Cet excédent provient essentiellement du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement qui n'a pas été utilisé.

➤ L'ajustement des amortissements - 102.000 €

Au vu de la réalisation des dépenses d'investissement de 2017, il convient d'augmenter les dotations aux amortissements (+ 147.000 €) et la neutralisation des amortissements des bâtiments publics (+ 46.000 €), et de diminuer l'amortissement des subventions (- 1.000 €).

➤ L'ajustement nécessaire entre chapitres de fonctionnement

Des crédits ont été prévus au BP à hauteur de 717 000 € sur le chapitre 013 « atténuations de charges » pour le remboursement de la rémunération des personnels affectés au Service Commun de Gestion et d'Entretien Automobile et d'un officier mis à la disposition de l'Etat. Le payeur départemental nous ayant informés que ces recettes s'imputent au chapitre 70 « Produits des services et du domaine », il convient de diminuer au BS le montant de l'article 6419 « remboursements sur rémunérations du personnel » pour 717 000 € et de revaloriser l'article 70841 « mise à disposition de personnel facturée au budget annexe » pour 617 000 € et l'article 70848 « mise à disposition de personnel facturée aux autres organismes » pour 100 000 €.

B) Les dépenses nouvelles à arbitrer + 2.273.399 €

Le présent projet de BS souligne la nécessité d'opérer quelques ajustements indispensables au bon fonctionnement. Il s'agit de constituer une réserve afin de financer d'éventuelles nouvelles dépenses. Par ailleurs, la limitation du recours à l'emprunt reste la priorité. L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2017 au financement des opérations immobilières vous est donc proposée.

1. Les ajustements nécessaires au bon fonctionnement du SDIS + 373.399 €

• **La mise en réserve de crédits** + 373.399 €

Afin de faire face à d'éventuelles nouvelles dépenses au cours de l'année 2018, je vous propose de mettre en réserve 373.399 € sur le chapitre 022 « dépenses imprévues ».

2. Les mesures en faveur des opérations immobilières.....+ 1.900.000 €

Je vous rappelle qu'au CASDIS du 8 décembre 2017, il était envisagé d'affecter en priorité l'excédent au financement des investissements afin de diminuer le recours à l'emprunt. Aussi, je vous propose l'affectation de la somme de 1.900.000 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Synthèse des propositions :

Natures des dépenses	Dépenses BS 2018	Natures des recettes	Recettes BS 2018
Dépenses reportées	+ 414.176 €	Recettes reportées	+ 2.789.575 €
Restes à réaliser	+ 414.176 €	Excédent reporté	+ 2.775.753 €
		Restes à réaliser	+ 13.822 €
Excédent net : + 2.375.399 €			
Ajustement des amortissements	+ 147.000 €	Ajustement des amortissements	+ 45.000 €
Ajustement des dotations d'amortissement	+ 147.000 €	Neutralisation des amortissements	+ 46.000 €
		Amortissement des subventions	-1.000 €
Ajustement des amortissements : + 102.000 €			
Mesures nouvelles nécessaires au fonctionnement du SDIS	+ 373.399 €	Ajustement entre chapitres de fonctionnement	0 €
Dépenses imprévues	+ 373.399 €	Produits des services et du domaine	+ 717.000 €
Mesures nouvelles en faveur des opérations immobilières	+ 1.900.000 €	Atténuations de charges	-717.000 €
Affectation à la section d'investissement	+ 1.900.000 €		
TOTAL	+ 2.834.575 €	TOTAL	+ 2.834.575 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le Compte Administratif 2017 fait état d'un excédent net d'investissement de 3.487.053 €, déduction faite des restes à réaliser. Cet excédent provient essentiellement des économies réalisées sur le Plan Pluriannuel Immobilier. Ces crédits, après affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement et ajustement des amortissements et du FCTVA (A), permettent de réaliser des investissements immobiliers, tout en réduisant le recours aux emprunts (B).

A. Les recettes disponibles à affecter..... + 5.274.053 €

Les recettes disponibles comprennent la reprise de l'excédent, l'affectation d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement et l'augmentation des amortissements, diminuées de la baisse du FCTVA.

➤ **L'excédent 2017 + 3.487.053 €**

Il s'agit de l'excédent d'investissement constaté lors du vote du Compte Administratif 2017 (4.874.220 €), déduction faite des dépenses engagées mais non mandatées sur l'exercice 2017 (1.387.167 €).

Cet excédent provient des économies réalisées sur le Plan Pluriannuel Immobilier pour 3.289.513 € et les dépenses d'équipement à hauteur de 197.540 €

➤ **L'affectation de l'excédent de la section de fonctionnement..... + 1.900.000 €**

➤ **Les ajustement obligatoires**..... - 113.000 €

S'agissant de la dotation aux amortissements, il convient d'augmenter les prévisions budgétaires de 102.000 €. S'agissant du FCTVA, l'arrêté des comptes 2017 révèle un montant de dépenses éligibles au FCTVA inférieur aux prévisions budgétaires et par voie de conséquence une diminution des dotations pour 215.000 €.

B. Les dépenses

Les dépenses nouvelles à arbitrer concernent essentiellement le Plan Pluriannuel Immobilier. En effet, quasiment aucun besoin n'a été recensé en matière d'équipement mobilier.

➤ **Les dépenses d'équipement**

Lors du budget 2017, il avait été décidé d'acheter un véhicule d'atelier pour 42.000 €. Or, cet investissement n'a pas eu lieu. Le Compte Administratif 2017 affichant un excédent de 50.000 € sur les dépenses de véhicules d'incendie et de secours, je vous propose de réaffecter une partie de cet excédent au financement de cette dépense.

➤ **Ajustement du PPI et des besoins d'emprunt**

Il est rappelé que le BP 2018 a été voté le 8 décembre 2017 avant que les réalisations 2017 ne soient connues. De ce fait, l'intégralité des dépenses immobilières n'a pu être inscrite dès le BP 2018 : seuls 4.247.170 € ont été inscrits en crédits de paiement 2018 alors que 7.438.994 € sont nécessaires pour financer les opérations immobilières. Un ajustement de 3.191.824 € doit donc être opéré au BS 2018 afin de prendre en compte les réalisations 2017.

L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement permet également de diminuer le recours à l'emprunt sur l'exercice 2018. Cette mesure nous permet de réduire les charges financières sur les exercices futurs, tout en maintenant le niveau d'investissement nécessaire à la modernisation de notre établissement.

Synthèse des propositions :

Natures des dépenses	Dépenses BS 2018	Natures des recettes	Recettes BS 2018
Dépenses reportées	+ 1.387.167 €	Recettes reportées	+ 4.874.220 €
Restes à réaliser en dépenses	+ 1.387.167 €	Excédent sur les dépenses 2017	+ 4.874.220 €
Excédent net : + 3.487.053 €			
Ajustements obligatoires	+ 45.000 €	Ajustements obligatoires	- 68.000 €
Ajustement de la neutralisation des amortissements	+ 46.000 €	Ajustement du FCTVA	- 215.000 €
Ajustement de l'amortissement des subventions	-1.000 €	Ajustement de la dotation aux amortissements	+ 147.000 €
Ajustement des amortissements et du FCTVA : - 113.000 €			
Dépenses nouvelles d'équipement	+ 42.000 €	Autres	+ 1.900.000 €
Dépenses de matériels	+ 42.000 €	Affectation de l'excédent de la section de fonctionnement	+ 1.900.000 €
Ajustement du PPI	+3.191.824 €	Ajustement de l'emprunt	-2.040.229 €
CSP Amiens Ferry	+ 1.405.562 €	Diminution de l'emprunt	- 2.040.229 €
CSP Amiens Nord	+ 40.000 €		
CS Gamaches	+ 790.267 €		
CS Val de Somme	+ 714.816 €		
EDIS	+ 20.000 €		
Maintenance bâtementaire	+ 221.179 €		
TOTAL	+ 4.665.991 €	TOTAL	+ 4.665.991 €

A l'issue d'un débat contradictoire, le Conseil d'Administration approuve (à main levée) à l'unanimité des membres présents le projet de budget supplémentaire 2018.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Stéphane HAUSSOULIER

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10
VOTES : Pour 10
 Contre 0
 Abstentions 0

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE
ANNEE 2018**

C.A.S.D.I.S. du 29 mars 2018

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice ..17.
Nombre de membres présents ..10.
Nombre de suffrages exprimés ..10.
VOTES : Pour ..10.
 Contre ..0..
 Abstentions ..0...

Date de convocation :

Présenté par le Président,

A ..Amiens....., le ...29.03.2018...

Le Président,

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session

A ...Amiens....., le ...29.03.2018...

Les membres du Conseil d'Administration



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A, le



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SDIS80

Utilisateur : Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	29_03_18_CA_D5
Date de la décision:	2018-03-29 00:00:00+02
Objet:	Budget Supplémentaire 2018
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique:	080-288000011-20180329-29_03_18_CA_D5-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
080-288000011-20180329-29_03_18_CA_D5-DE-1-1_0.xml	text/xml	1033
nom de original:		
D 5 - Budget supplémentaire 2018.pdf	application/pdf	1001852
nom de métier:		
70_DE-080-288000011-20180329-29_03_18_CA_D5-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1001852
nom de original:		
Délibération n°5 - Annexes Budget Supplémentaire 2018.pdf	application/pdf	1520733
nom de métier:		
70_DE-080-288000011-20180329-29_03_18_CA_D5-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1520733

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 avril 2018 à 14h57min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 avril 2018 à 14h57min38s	Accepté par le TdT : validation OK